



Politique

Santé
Sécurité
Environnement



02 41 21 19 40
 15 rue du Moulin des Landes
 BP 50159 - SAINT SYLVAIN D'ANJOU
 49481 VERRIERES EN ANJOU
www.ps-france.com



ÉDITION 2023

Politique de management Santé Sécurité Environnement :

Politique Santé Sécurité Environnement

Toute personne travaillant pour PROCESS SYSTEMS est responsable du respect des règles de Santé, de Sécurité et d'Environnement. La prise en compte des aspects SSE s'intègre dans notre stratégie de développement et de management. Une bonne performance dans ces domaines est déterminante pour le succès de nos activités.

Nos objectifs sont simples : « zéro accident », préserver la santé et la sécurité de nos salariés et protéger l'environnement. Notre politique, s'appuie sur les principes fondateurs applicables à l'ensemble de nos activités :

Mettre en oeuvre une organisation SSE formalisée
 Considérer la réglementation en vigueur comme une exigence minimale
 Employer uniquement du personnel formé et habilité
 Identifier les risques et évaluer leurs impacts potentiels sur la santé, la sécurité et l'environnement
 Prévenir les risques identifiés
 Limiter l'appel au personnel d'appoint dans les limites de nos capacités d'encadrement
 Informer nos salariés des modalités de droit de retrait en cas de risques non maîtrisés
 Maîtriser notre sous-traitance et l'encourager au même niveau de management SSE
 Lutter contre les addictions sur le lieu de travail (alcool, drogues...)
 Réaliser des bilans SSE réguliers pour contrôler la pertinence de la politique SSE et mesurer l'efficacité de notre système de Management
 S'engager dans un processus d'amélioration continue de nos performances par le biais du retour d'expérience

Je m'engage donc, sans réserve, à mettre en oeuvre pour l'ensemble du Groupe toutes les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs ainsi qu'à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail .



Nicolas **TUBEUF**
Directeur Général

domaine d'application

Le système de management Santé, Sécurité, Environnement mis en place s'inscrit dans le référentiel MASE-UIC version 2014.

Les procédures systèmes

- Comité SSE
- Revue de Direct
- Maîtrise des documents et des enregistrements
- Gestion des anomalies, des actions correctives ou préventives
- Audits SSE internes



Des objectifs pertinents :

Axes d'amélioration 2023		Objectifs
Nos objectifs	- Réduire significativement la fréquence et la gravité de nos accidents du travail - Préserver la santé de nos collaborateurs - Maîtriser nos impacts environnementaux	
Appréhender les risques SSE de nos métiers et définir les mesures de prévention les plus adaptées	Analyse des risques sur 100 % de nos affaires. Mise à jour du document unique.	
Assurer la maîtrise de la conformité réglementaire des équipements de travail	100 % du matériel identifié et contrôlé	
Développer les connaissances, compétences et qualifications de l'ensemble du personnel organique et intérimaire	Accueil sécurité pour 100 % des nouveaux arrivants organiques ou intérimaires 100 % des actions de formation définies dans le plan de formation.	
Sensibiliser le personnel en matière de santé, de Sécurité et d'Environnement et favoriser les remontées d'informations	1 causerie SSE par mois et par chef d'équipe ou de chantier	
Assurer un retour d'expérience pertinent et constructif pour tous les accidents, incidents et situations dangereuses	100 % des accidents - incidents - situations dangereuses analysés	
Vérifier / contrôler le respect des prescriptions SSE sur le terrain.	1 audit SSE par mois dans l'atelier 6 audits SSE par an et par coordinateur de travaux sur les chantiers	
Déployer un plan d'actions pour chacun des axes d'amélioration identifiés par les outils de prévention (causeries, audits, ...)	100 % des actions d'amélioration suivies	
Vérifier la pertinence et l'efficacité du système de management SSE	1 Revue de Direction par an	

